

27.—Taux brut de mortalité en certains pays en ces dernières années.

Pays ou province.	Année.	Taux brut de la mortalité.	Pays ou province.	Année.	Taux brut de la mortalité.
Saskatchewan.....	1928	7.2	Argentine.....	1926	12.3
Union Sud-Africaine.....	1928	7.9	Islande.....	1927	12.5
Manitoba.....	1928	8.2	Panama.....	1926	12.6
Nouvelle-Zélande.....	1928	8.5	Grèce.....	1925	13.1
Queensland.....	1928	8.8	Ecosse.....	1928	13.3
Australie du Sud.....	1928	8.9	Belgique.....	1928	13.4
Alberta.....	1928	9.0	Finlande.....	1928	13.5
Australie occidentale.....	1928	9.1	Québec.....	1928	13.8
Nouvelle Galles du Sud.....	1928	9.3	État Libre d'Irlande.....	1928	14.2
Australie.....	1928	9.5	Terre-Neuve.....	1923	14.2
Hollande.....	1928	9.6	Autriche.....	1928	14.4
Colombie Britannique.....	1928	10.1	Irlande du Nord.....	1928	14.4
Tasmanie.....	1928	10.1	Lettonie.....	1928	14.9
Victoria.....	1928	10.1	Tchécoslovaquie.....	1928	15.1
Norvège.....	1928	10.6	Italie.....	1928	15.6
Uruguay.....	1928	10.7	Estonie.....	1928	15.8
Danemark.....	1928	11.0	France.....	1928	16.5
Ile du Prince-Edouard.....	1928	11.1	Bulgarie.....	1926	17.2
Canada.....	1928	11.3	Hongrie.....	1928	17.2
Nouvelle-Ecosse.....	1928	11.1	Espagne.....	1928	18.4
Ontario.....	1928	11.5	Jamaïque.....	1928	19.7
Prusse.....	1928	11.5	Japon.....	1928	19.9
Allemagne.....	1928	11.6	Roumanie.....	1927	22.9
Angleterre et pays de Galles.....	1928	11.7	Chili.....	1928	23.7
Nouveau-Brunswick.....	1928	12.0	Ceylan.....	1928	24.8
Suède.....	1928	12.0	Inde anglaise.....	1927	24.9
Suisse.....	1928	12.0	Egypte.....	1927	25.4
Etats-Unis (Ter. d'eng.).....	1928	12.0			

Sous-section 2. — Mortalité infantile et mortalité puerpérale.

En ces dernières années la science médicale a consacré une grande partie de ses efforts à la lutte contre la mortalité infantile et il est absolument reconnu que ce travail n'a pas été sans succès. Au Canada, les autorités sanitaires, tant fédérales que provinciales ou municipales, ont lutté énergiquement pour réduire la mortalité infantile et en l'absence d'épidémies chaque année montre une amélioration sur la précédente. Même dans les neuf années depuis l'institution de statistiques vitales couvrant tout l'ancien territoire d'enregistrement, nous avons la preuve d'un déclin très considérable de la mortalité infantile. Plus de 10 p.c. de tous les enfants nés en 1920 sont morts avant d'avoir atteint l'âge d'un an; en 1921 cette proportion baissait à 8.8 p.c. ou 14,893 décès sur 168,279 naissances vivantes; en 1922 ce taux baissait à 8.7 p.c. ou 14,256 décès sur 164,194 naissances, tandis qu'en 1923 il y avait une faible augmentation à 8.8 p.c. Cependant en 1924 il y avait une amélioration considérable avec un taux de 7.85 p.c. et n'augmentant que faiblement en 1925 et 1926 à 7.86 et 7.99 p.c. respectivement. Le taux de 1928 était de 7.09 p.c., le plus bas constaté dans l'ancien territoire d'enregistrement et le chiffre provisoire de 1929 est de 7.72. Les décès d'enfants au-dessous d'un an dans le territoire d'enregistrement d'aujourd'hui contribuent 20.9 p.c. de tous les décès en 1927, 19.5 p.c. en 1928 et 19.1 p.c. (chiffre provisoire) en 1929, comparativement à 22.1 p.c. en 1926. Le tableau 28 donne en résumé les statistiques de l'ancien territoire d'enregistrement et de tout le Canada excepté les territoires pour les années 1921-29, les chiffres de 1929 étant provisoires.